

**METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU  
CONSEIL DE TERRITOIRE**

**■ Demande de subvention d'investissement dans le cadre du financement de l'opération Extension de la station de potabilisation des Giraudets**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses opérations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Descriptif de l'opération concernée :

Par délibération PEDD 063-747/15/CC du 19/02/2015, il a été approuvé la création de l'opération « extension de la station de potabilisation des Giraudets » pour un montant de 10,2 millions d'euros. Elle a pour but la modernisation et l'augmentation de capacité de la station de potabilisation des Giraudets aux Pennes-Mirabeau.

Le projet initial prévoyait :

- Une augmentation de la capacité de production du complexe de potabilisation ;
- La réhabilitation des filières de production les plus anciennes (Accelerator® et Pulsator®) ;
- L'adaptation et/ou la mise en conformité des ouvrages annexes aux filières de traitement ;
- L'automatisation complète de la conduite et de la surveillance du processus de production ;
- Le traitement des eaux de lavage des filtres avant rejet au milieu naturel.

L'étude de faisabilité a mis en évidence la nécessité de :

- Abandonner et démolir les filières de production obsolètes ;
- Doubler la capacité de production de la filière existante en rive gauche du canal de Marseille (Densadeg®) ;
- Traiter les eaux de lavage des filtres avant recyclage ;
- Construire un réservoir de 9 000 m<sup>3</sup> (prévu au Schéma Directeur D'alimentation en Eau Potable) afin d'optimiser la régulation de l'usine.

La présente délibération vise à approuver l'augmentation de l'autorisation de programme de l'opération « extension de la station de potabilisation des Giraudets » pour un montant de 3,3 millions d'euros ainsi que la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière et à signer tous les documents y afférents.

Par ailleurs, par délibération PEDD 006-1470/15/CC du 20 novembre 2015 a été approuvé le contrat de protection et d'économie de la ressource en eau (CONPERE) entre l'Etat, l'Agence de l'Eau et la Communauté urbaine Marseille Provence. Ce contrat comporte un programme précis d'études et de travaux stratégiques pour la période 2015-2018.

L'opération « extension de la station de potabilisation des Giraudets » est inscrite dans ce programme.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 13 500 000,00 euros HT.

Le Plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

<b>ORGANISMES SOLLICITES</b>	<b>TAUX SOLLICITES</b>	<b>MONTANTS SOLLICITES</b>
Agence de l'Eau RMC	30,00 %	4 050 000,00 euros
Métropole Aix-Marseille-Provence	70,00 %	9 450 000,00 euros